

COORDINATION NATIONALE INFIRMIERE



270 Bd Sainte Marguerite
13 009 MARSEILLE
6508 / RC 1249 /1

☎ : 04 91 74 50 70 / 📠 : 04 91 74 61 47

coord-nat-inf@hotmail.fr

www.coordination-nationale-infirmiere.org



Marseille, le 13 mai 2008

Mme R. BACHELOT-NARQUIN
Ministre de la Santé,
de la Jeunesse et des Sports

Ministère de la Santé
14 av Duquesne
75007 Paris

Objet : préavis de grève

Madame la Ministre,

La Coordination Nationale Infirmière s'associe à la journée de grève et de manifestation sur les retraites et dépose un préavis de grève national pour la journée du 22 mai 2008.

En effet, sur le thème des retraites, notre organisation syndicale a régulièrement saisi le ministère, lui rappelant la pénibilité du travail des infirmières et leurs droits à prétendre à des conditions de départ à la retraite aménagées.

Nous vous rappelons les demandes portées par la Coordination Nationale Infirmière sur les retraites :

- bonification au 1/5^{ème} (1 an de bonification pour 5 années travaillées)
- bonification d'1 année par enfant.
- Maintien du départ à la retraite à 55 ans pour notre profession sans décote.
- Réflexion sur l'évolution des fins de carrières.

Restant à votre disposition, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Le Président,

F. IZARD